



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la
[Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°29 - 22 septembre 2020

À RETENIR CETTE SEMAINE

COLZA

Stade : 2 à 5 feuilles

Grosse altise : colonisation des parcelles en cours, peu de dégâts en culture jusqu'à présent.
Surveiller les levées tardives. Fin de la période de risque pour les colzas \geq 4 feuilles

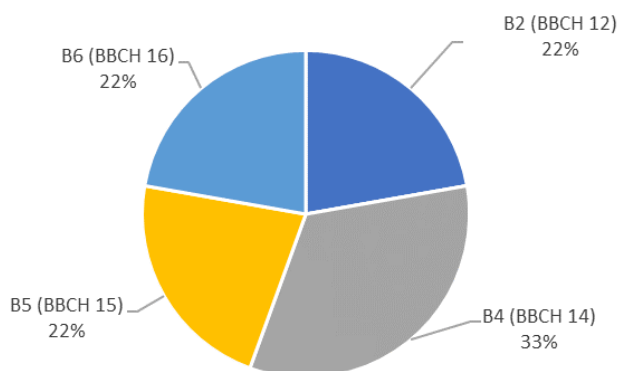
Pucerons verts : risque localement présent. Observer la présence de pucerons jusqu'au stade 6
feuilles



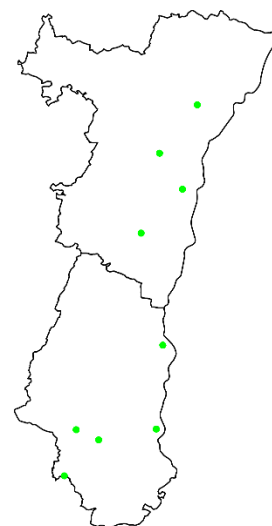
1. Stade de la culture

Les colzas poursuivent leur développement malgré le manque de pluie. Cette semaine, le stade des colzas est compris entre 2 et 6 feuilles. La grande majorité des parcelles (78 %) est sortie de la période de sensibilité aux dégâts de ravageurs défoliateurs comme les limaces et les altises. Maintenir la surveillance sur les parcelles qui n’ont pas encore atteint le stade 3 feuilles et dont la croissance est pénalisée par les conditions sèches.

Répartition des stades du colza



Localisation des parcelles observées

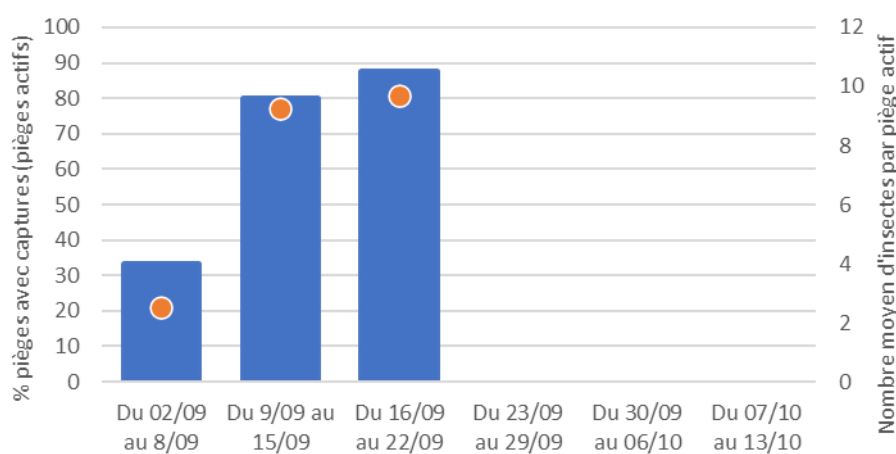


2. Grosse altise (*Psylliodes chrysocephala*)

a. Observation

La colonisation des parcelles se poursuit. Les grosses altises sont observées dans quasiment toutes les parcelles du réseau d’observation. La perte de surface foliaire occasionnée par les altises adultes sont anecdotiques et sans conséquence sur les colzas bien développés ≥ 4 feuilles. Les infestations larvaires seront évaluées à partir de fin octobre-début novembre de façon périodique au cours de l’automne et de l’hiver.

Dynamique de capture des grosses altises
automne 2020 - BSV Alsace



b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est fixé à 8 pieds sur 10 portants des morsures, sans que la dépréciation ne dépasse ¼ de la surface foliaire, jusqu'au stade 3-4 feuilles. La maîtrise du risque intervient lorsque la culture est en péril. Dans ce cas, la réactivité est impérative.

Les interventions inutiles favorisent l'apparition de résistances et potentiellement les pullulations de pucerons en l'absence de faune auxiliaire.

c. Analyse de risque

Le seuil indicatif de risque n'est pas atteint. La plupart des parcelles sont sorties de la période de risque vis-à-vis des dégâts d'altise adulte (levée à 3-4 feuilles). Le risque est faible à modéré dans les parcelles encore au stade sensible et dont la croissance peut être limitée par les conditions sèches. La surveillance reste d'actualité sur les parcelles handicapées ou peu développées.

3. Puceron vert du pêcher (*Myzus persicae* Sulzer)

a. Observation

Le puceron vert du pêcher est repéré dans 5 parcelles sur 7 cette semaine. Les infestations sont pour l'instant limitées sauf dans une situation à PETIT-LANDAU (68) où le seuil indicatif de risque est largement dépassé avec 60 % de pieds porteurs de pucerons.



Puceron vert du pêcher.
Laurent Jung, Terres Inovia

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil est fixé à 20 % de pieds porteurs de pucerons jusqu'au stade 6 feuilles ou 6 semaines de végétation.

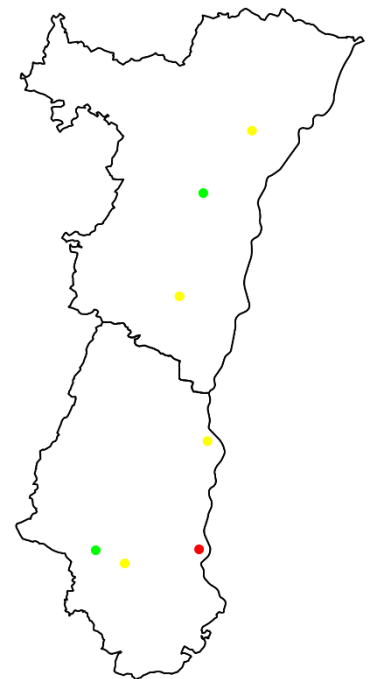
c. Analyse de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint dans 1 situation sur 7 observées cette semaine. Le risque est en augmentation. Surveiller les parcelles jusqu'au stade 6 feuilles.

Le risque est faible à modéré dans les situations suivantes :

- le ravageur n'est pas observé ou en très faible proportion.
- la variété de colza cultivée est connue pour son bon comportement à l'égard du virus de la jaunisse du navet (TuYV)
- le stade 6 feuilles est dépassé. Avant ce stade, le risque de transmission du virus est plus important.

A noter que la nuisibilité directe des pucerons à l'automne est très rare. Le risque de pullulation des pucerons est plus important dans les parcelles ayant déjà reçu plusieurs insecticides en début de cycle.



Puceron vert : % de plantes avec présence :
● [0-0] ●]0-20] ●]20-60]

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : AGRO 67 – Arvalis Institut du Végétal – CAC – Ampélys – Chambre d'Agriculture d'Alsace – Comptoir Agricole – CRISTAL UNION – Gustave MULLER – ETS ARMBRUSTER – ETS LIENHART – FREDON Grand Est – WALCH.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Cristal Union et Terres Inovia.
Relecture assurée par les Instituts Techniques, la Chambre d'Agriculture d'Alsace, la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est ainsi que la DRAAF (SRAL).

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV

Coordination et renseignements : Claire COLLOT claire.collot@grandest.chambagri.fr
Mathilde MULLER mathilde.muller@grandest.chambagri.fr



" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".